

<https://www.valterbi.org/cms/spip.php?article177>



Publication de la décision de mise en place de l'ILS34

- Des défis posés au Val Terbi : les dossiers en cours - Trafic aérien dans le ciel jurassien - Euro Airport Bâle-Mulhouse, le dossier avant l'ouverture d'ILS 34 - Euroairport Bâle-Mulhouse : 22 juillet 2006, le délai de recours est échu, sans opposition -



Date de mise en ligne : jeudi 25 mai 2006

Copyright © Val Terbi | Provalterbi | Valterbi rando - Tous droits réservés

Nouvelle étape dans le processus de modification de l'approche Sud. Les autorités françaises ont publié leur décision.

Une procédure de consultations s'ouvre, avec possibilité de recourir sur le plan juridique.

Publication de l'arrêté ministériel portant création d'une procédure d'approche aux instruments de précision en piste 34 (ILS 34) de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

La Direction de l'EuroAirport a pris connaissance de l'arrêté publié le 21 mai 2006 dans le Journal Officiel de la République Française portant sur la mise en place et l'exploitation d'un système d'atterrissage aux instruments en piste 34 (ILS 34) de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Cette publication est accompagnée d'un avis relatif à la publication de l'accord franco-suisse du 10 février 2006 sur les modalités d'utilisation des pistes et de suivi des mesures correctives visant à réduire l'impact du projet sur l'environnement dans le cadre de l'implantation d'un ILS en piste 34 sur l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

La Direction de l'EuroAirport se réjouit cette publication et rappelle qu'elle est favorable à la mise en place de l'ILS 34 car cette procédure moderne de précision améliorera la sécurité des atterrissages en piste 34 et remplacera la procédure actuelle de vols à vue (MVI 34). La plupart des aéroports européens de taille au moins équivalente sont équipés, de façon standard, de ce type de système d'atterrissage aux instruments, déjà présent à l'Aéroport de Bâle-Mulhouse sur la piste 16.

L'EuroAirport, pour ce qui le concerne, va entreprendre dès maintenant les procédures de consultations nécessaires à l'exécution des travaux qui lui reviennent. La mise en service du système ILS 34 à l'EuroAirport est prévue pour l'automne 2007.

Les [textes de l'arrêté ministériel ainsi que l'avis relatif à la publication de l'accord franco-suisse](#) sont disponibles à travers l'adresse Internet suivante :

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/RechercheDernierJo>

[source](#) :

<http://www.euroairport.com/FR/communiques.php?idcommuniqu=284&motclef=>

Le texte officiel français

Publication de la décision de mise en place de l'ILS34

Le texte est difficilement atteignable par cette adresse, il est en revanche rapidement lisible sous cette [fiche officielle](#)

adresse : <http://www2.equipement.gouv.fr/bulletinofficiel/fiches/Bo20067/A0070079.htm>